



Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Sarcelles, le 29 juin 2025

OBJET : STAGE DE POSITIONNEMENT ANIMATEUR DE CLUB F.F.TIR.

Monsieur le Président,

Une attestation de participation au stage de positionnement d'animateur de club est obligatoire pour pouvoir suivre la formation d'animateur de club organisée par la Ligue Régionale de Tir d'Île de France.

La durée du stage est d'une journée.

La prochaine session aura lieu le **dimanche 14 septembre 2025**
de 9 h 30 à 17 h 00
au stand du TIR de ROISSY
Les Fonds de Changy
95700 Roissy en France

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- être licencié à la F. F. Tir depuis un an minimum ;
- détenir un carnet de tir (joindre la photocopie à la fiche d'inscription) ;
- avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs.

Attention : un résultat obtenu lors d'un championnat de la saison écoulée ou en cours, dans une discipline ISSF de son choix sera indispensable pour s'inscrire à la formation d'animateur.

L'inscription se fait par retour de la fiche jointe dûment remplie par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : david.nardon@wanadoo.fr. Elle ne sera définitive que si un chèque de 25 euros établi à l'ordre du Comité départemental de tir du Val d'Oise couvrant la participation aux frais de ce stage, repas compris, est remis le jour de la formation.

Date limite d'inscription : 31 août 2024

Les participants devront se munir de l'arme **10 mètres** dont ils se servent habituellement et du matériel nécessaire à la prise de notes ainsi que d'une clé USB.

Merci de communiquer, à l'adresse donnée, les coordonnées des candidats afin de pouvoir les joindre rapidement en cas d'urgence.

Attention : le nombre de candidats est limité à 16.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour les formateurs
D. Nardon

Lieu dit les Fonds Changy 95700 ROISSY EN FRANCE

Adresse site : <http://www.cdtir95.fr>

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J. O. n°220 du 19.09.1969
Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le n° 12325



Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

FICHE D'INSCRIPTION

au stage de positionnement animateur de Club
session de septembre 2025

(à retourner avant le 31 août 2025 à david.nardon@wanadoo.fr)

Je soussigné,.....

PRÉSIDENT DU CLUBN° du club _ _ _ _ _

présente la candidature de

N° de licence : _ _ _ _ _

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

PRÉNOM : NOM :
(en lettres capitales)

adresse : n° :, voie :

Code postal : _ _ _ _ _ ville :

Adresse messagerie internet :@.....

Téléphone fixe : _ _ _ _ _

téléphone portable : _ _ _ _ _

Fait à, le _ _ / _ _ / 2025

Signature du candidat

Signature du Président

Pièce à fournir : chèque de 25 euros à l'ordre de CDTir 95
à donner le jour du stage.

Lieu dit les Fonds Changy 95700 ROISSY EN FRANCE

Adresse site : <http://www.cdtir95.fr>

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J. O. n°220 du 19.09.1969
Agrée Ministère Jeunesse et Sports, sous le n° 12325